



Assemblée générale

Distr. générale
19 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 114 b) de l'ordre du jour

Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections

Élection du Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

Note du Secrétaire général

1. Par sa résolution [56/206](#), l'Assemblée générale a décidé de faire du Centre des Nations Unies pour les établissements humains le secrétariat du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Dans la même résolution, l'Assemblée générale a décidé que le secrétariat d'ONU-Habitat serait dirigé par un directeur exécutif ayant rang de Secrétaire général adjoint, élu par l'Assemblée générale pour un mandat de quatre ans, sur proposition du Secrétaire général et après consultations des États Membres.
2. Compte tenu des dispositions précédemment mentionnées de la résolution [56/206](#), le Secrétaire général propose à l'Assemblée générale d'élire M^{me} Dato' Maimunah Mohd Sharif (Malaisie) au poste de Directeur exécutif d'ONU-Habitat avec rang de Secrétaire général adjoint, pour un mandat de quatre ans. La date effective de cette nomination sera communiquée à l'Assemblée par la suite.
3. Le Secrétaire général compte que l'Assemblée générale élira la candidate désignée.

